



Implemented by
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



4ème Conférence Scientifique de l'IGAD sur la Migration et le Déplacement

Migration, Déplacement et Urbanisation:
Implications pour le Développement Durable



Appel à **Résumés** 31 Décembre
2024



L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), en coopération avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) et le gouvernement suédois, organise la 4e Conférence scientifique de l'IGAD sous le thème « Migration, déplacement et urbanisation : implications pour le développement durable ».

L'IGAD invite les auteurs à soumettre des résumés pour la présentation de l'article complet à la prochaine conférence prévue du **28 au 30 avril 2025**.

Contexte

Les déplacements et les migrations deviennent principalement un phénomène urbain dans la région de l'IGAD. Cela inclut l'exode rural, la migration transfrontalière de la main-d'œuvre, les déplacés internes, les demandeurs d'asile et les réfugiés, qui tendent à se déplacer vers les zones urbaines (villes et agglomérations) et à y rester. La situation sans précédent liée aux migrations et aux réfugiés crée à la fois des opportunités et des défis uniques pour l'urbanisation.

Les autorités municipales ne sont souvent pas préparées à faire face à l'afflux de ménages déplacés et à l'augmentation de l'exode rural, en raison des nombreux défis et priorités auxquels elles sont confrontées. De nombreuses villes de la Corne de l'Afrique sont confrontées à une croissance démographique rapide et à des inégalités extrêmes. Malgré cela, elles manquent cruellement de capacités financières et techniques pour fournir des services socio-économiques de base adéquats et des logements abordables à une population en constante augmentation. De plus, les budgets alloués par les gouvernements nationaux ne tiennent pas compte des populations affectées par les déplacements et les migrations. Les réponses des décideurs politiques, ainsi que des acteurs humanitaires et du développement, aux défis posés par les déplacements et les migrations se font principalement à travers une perspective rurale. De nombreux contextes souffrent également d'un manque de données permettant de suivre les populations déplacées dans les zones urbaines et d'évaluer l'impact des déplacements et des migrations sur les systèmes urbains. Les populations migrantes et déplacées s'intègrent mal socialement et économiquement. Leur contribution potentielle est considérable si elle est bien exploitée. Il est donc nécessaire de mieux comprendre et explorer les contextes urbains, y compris les dynamiques politiques et les rôles des différents acteurs municipaux, d'identifier les besoins spécifiques des villes et de proposer des solutions adaptées afin qu'elles puissent efficacement soutenir les populations migrantes et déplacées et tirer parti des opportunités que les migrants et les réfugiés peuvent offrir pour le développement des villes dans la région de l'IGAD.

C'est dans ce contexte que l'IGAD organise la quatrième conférence scientifique dans le but de créer une plateforme pour les universitaires, les praticiens et les décideurs politiques afin de présenter leurs travaux scientifiques. Ces études devraient permettre de formuler des recommandations politiques et pratiques fondées sur des données probantes à l'intention de l'IGAD et de ses États membres, en vue d'améliorer la préparation des villes de la région, afin de réduire les vulnérabilités et d'accroître les opportunités liées aux migrations et aux déplacements forcés. Les sous-thèmes et les contenus spécifiques sont les suivants :

Sous-Thème Un: Moteurs et Causes Profondes

Ce sous-thème aborde les motivations de la mobilité et les aspirations des migrants et des populations déplacées qui influencent les mouvements vers, à l'intérieur et entre les villes et les zones urbaines. Dans ce sous-thème, des articles sont attendus sur les intentions, motivations et aspirations liées à la mobilité ; la cohésion sociale entre les migrants/populations déplacées et les communautés urbaines d'accueil ; les déplacements induits par le développement dans

le cadre de la rénovation urbaine et du développement des infrastructures. Les contributions peuvent également traiter des tendances et des modèles de migration, tels que la migration rurale-urbaine, les routes migratoires dans la région et les tendances historiques qui peuvent éclairer les décisions futures en matière de peuplement dans les zones urbaines. Outre les études mentionnées, les perspectives théoriques sur les facteurs à l'origine des migrations, la connectivité, les transports et les réseaux comme moteurs des migrations, le changement climatique, les conflits, l'impact des migrations sur l'environnement, les migrations liées aux inégalités géographiques et économiques/migration, les déplacements et les inégalités en milieu urbain, les politiques incitatives comme facteur d'attraction et l'influence des mouvements de populations hétérogènes (cosmopolites) par rapport aux mouvements de population homogènes sur l'intégration durable, sont les bienvenues.

Sous-Thème Deux: Gouvernance et Politique Urbaines

Ce sous-thème se concentre sur la promotion d'un meilleur accès aux droits et d'une participation significative des migrants et des populations déplacées dans les villes et zones urbaines (efficacité, participation, inclusivité, responsabilité et cohérence des processus et résultats politiques). Il inclut également l'accès aux droits humains (travail, liberté de mouvement, documentation, etc.), la protection, la prévention de l'exploitation; les règles et processus décisionnels; la responsabilité et la transparence; l'inclusivité (genre, handicap, âge, groupes minoritaires); la réduction des risques de catastrophes/alerte précoce et réponse rapide (EWEA); les décisions de planification et d'allocation des ressources telles que la planification urbaine; l'alignement des cadres politiques et juridiques régionaux et nationaux avec les politiques urbaines et les cadres juridiques pouvant inclure des éléments d'intégration régionale; la gouvernance urbaine, les cadres juridiques pour les services sociaux; l'intégration, les réseaux sociaux – stratégies d'intégration des migrants et de cohésion sociale; la consolidation de la paix, la sécurité et la sécurisation ; le genre dans la migration et le développement; l'écart entre le discours et la pratique, et la cohérence ou incohérence des cadres politiques, juridiques et institutionnels.

Sous-Thème Trois: Intégration Socio-Economique:

Ce sous-thème porte sur l'amélioration de l'accès aux ressources pour promouvoir les capacités de production et l'autonomie des migrants et des communautés affectées par les déplacements, l'urbanisation et la cohésion sociale. Il aborde aussi les mécanismes d'adaptation des migrants et des personnes et communautés déplacées en milieu urbain ; la cohésion sociale ; l'accès aux services de base et à la protection sociale ; les réseaux sociaux ; la participation ; le logement, la terre et la propriété ; les moyens de subsistance, y compris les programmes d'autonomisation économique pour accroître l'autonomie ; les établissements de migrants et l'urbanisme, y compris la contribution des migrants à la croissance des villes et des zones urbaines ; les politiques d'intégration, d'assimilation et de tolérance culturelle ; la qualification, le développement des compétences et la migration.

Sous-Thème Quatre: Financement, Investissement et Innovation

Ce sous-thème met l'accent sur l'expansion des ressources des villes pour améliorer la production de biens socio-économiques pour les citoyens, y compris les migrants et les communautés touchées par les déplacements. Ce sous-thème explore également les sources de financement – gouvernement national, revenus propres, aide au développement – et comment ces ressources sont distribuées (humanitaire, développement, etc.) ainsi que l'effet du pouvoir dans les décisions financières (tensions entre le centre et la périphérie) ; les migrants comme producteurs de ressources économiques pour la durabilité urbaine ; la diaspora comme source de revenus (rôle des envois de fonds) ; l'exploitation des partenariats public-privé pour renforcer la capacité de production des villes ; les flux financiers comme moteurs de migration ; les corridors économiques et les postes frontières à guichet unique (OSBP) ; la prolifération des investissements économiques (mines, agriculture) ; le développement des TIC et l'innovation

par rapport aux schémas migratoires.

Sous-Thème Cinq: Données

Ce sous-thème explore les données relatives aux migrations et aux déplacements nécessaires à la planification urbaine. Il se concentre sur la gouvernance des données, les approches et méthodologies de recherche sur les déplacements urbains, la co-conception avec les populations vulnérables, les recommandations politiques fondées sur des données probantes, les avancées technologiques et les déplacements urbains (données spatiales et visualisation, technologie de géolocalisation, applications et réseaux sociaux), l'exploration de sources de données non conventionnelles (médias sociaux, etc.) pour saisir les schémas de migration et les intégrer dans la planification urbaine, la propriété, la disponibilité et la qualité des données ; la gestion, l'utilisation et le partage des données ; l'enregistrement civil et les statistiques de l'état civil ; l'exploitation des données pour la prise de décision et le changement de comportement ; la formation des fonctionnaires locaux pour renforcer leurs capacités et l'analyse du paysage des données.

L'appel à résumés sera clôturé le **31 Décembre 2024**. Les résumés soumis qui seront jugés pertinents pour les cinq sous-thèmes de la conférence scientifique seront évalués sur la base de leur qualité conceptuelle et de leur pertinence (axée sur les thèmes et la région de l'IGAD), leur originalité, leur rigueur scientifique et leur style d'écriture. Les auteurs retenus seront invités à soumettre leurs articles de recherche complets.

A Propos de la Conférence

La conférence se tiendra en présentiel du **28 au 30 Avril 2025**. Le lieu sera communiqué à l'avance aux auteurs invités.

L'objectif de la conférence est d'encourager un esprit de recherche de qualité, d'informer et de proposer des solutions pragmatiques et innovantes aux enjeux de la migration et du déplacement dans la Corne de l'Afrique, notamment dans le contexte régional des pays membres de l'IGAD. La conférence vise également à présenter des contributions de pointe, utilisant des approches multi-méthodes et interdisciplinaires, qui reflètent le thème de l'événement.

La conférence marquera le renouvellement du soutien de l'IGAD à ses États membres, en favorisant des discussions sur la migration et les déplacements, tout en profitant de la diversité des idées et des informations sur les thèmes de la migration, des déplacements et de l'urbanisation. Des activités seront organisées pour stimuler les échanges intellectuels et pour élargir le réseau de chercheurs et de décideurs, telles que des sessions spéciales avec des intervenants de premier plan, des tables rondes thématiques et des expositions.

Format de soumission des résumés et des documents de recherche

Les auteurs des résumés retenus recevront, dans un délai d'un mois, un courrier électronique les informant que leurs résumés ont été présélectionnés pour la soumission de l'article de recherche complet.

Vous trouverez ci-dessous des informations importantes pour la soumission des articles:

- i) Doit être soumis au format MS Word
- ii) Doit être en Arial, taille 12
- iii) Doit être à double interligne

- iv) Marges de 1 pouce à gauche, à droite, en haut et en bas
- v) Les résumés doivent compter entre 250 et 300 mots, et les articles complets ne doivent pas dépasser **6000 mots**
- vi) Les articles complets doivent comporter des titres et sous-titres en gras
- vii) Les articles complets doivent inclure tous les auteurs et leurs affiliations. Les citations internes doivent suivre ce format : auteur, date (par ex., John, 2021) pour les citations indirectes, et (auteur, date : numéro de page, par ex. Jane, 2022 : 24) pour les citations directes.
- viii) Les références doivent respecter le style de référencement de l'American Psychological Association (APA), 7e édition. Pour citer un article de revue, utilisez le format suivant : Premier auteur, D.A., Deuxième auteur & B.S. Troisième auteur (année), « Titre de l'article », Nom de la revue, Vol. 1, No. 1, Pp. 10-15.
- ix) Pour citer des actes de conférence, utilisez le format suivant : Premier auteur (année), « Titre de l'article », Nom de la conférence/actes, Vol. 1, No. 1, Pp. 10-15
- x) Pour citer un livre, utilisez le format suivant : Premier auteur & B.S. Deuxième auteur (année), « Titre du livre », numéro de chapitre (le cas échéant), rédacteurs : Nom du premier et du second rédacteur, nom de l'éditeur, édition, lieu, Pp. 10-15
- xi) Pour citer une source Internet, utilisez le format suivant : Nom de l'auteur (année), « Titre du site web/article », URL : copier-coller le lien, en indiquant la date de consultation.
- xii) Le titre des tableaux doit être placé au-dessus des tableaux et les légendes des figures doivent être placées en dessous des figures respectives. La légende des figures et le titre des tableaux doivent être fournis respectivement pour chaque figure et chaque tableau.
- xiii) Les informations concernant les auteurs et co-auteurs doivent être cohérentes dans chaque soumission. *Veillez vérifier auprès de vos co-auteurs comment ils souhaitent être mentionnés pour les publications officielles.*
- xiv) L'article doit être original et n'avoir été publié nulle part sous quelque forme que ce soit.
- xv) Structure de l'article de recherche : La soumission doit inclure clairement les sections suivantes : titre, noms et affiliations des auteurs, résumé, brève introduction expliquant la recherche et son lien avec le thème, revue de la littérature, cadre théorique/conceptuel, méthodologie, analyse et résultats, principales conclusions, recommandations politiques et références.
- xvi) Les soumissions seront acceptées en anglais ou en français, et doivent respecter des normes élevées d'orthographe et de grammaire.

Veillez Note

1. Le plagiat et les recherches générées par l'IA entraîneront automatiquement le rejet du résumé et de l'article. Les soumissions seront vérifiées avec un logiciel anti-plagiat.
2. Les soumissions doivent être transparentes quant aux méthodes et analyses utilisées dans l'étude.

Le document de recherche complet doit être soumis à - scientificconf2025@igad.int.

Évaluation des documents de recherche soumis

L'évaluation des documents de recherche soumis se basera sur leur contribution à l'avancement des connaissances et leur compétitivité, en s'appuyant sur des preuves solides pour la présentation et la publication selon les critères suivants :

- a) qualité de la recherche et originalité des résultats ;
- b) contribution théorique/empirique au thème de la conférence ;
- c) clarté des recommandations politiques ;
- d) exhaustivité de la recherche.

Publication des Documents de Recherche Soumis

Les auteurs devront réviser leurs articles en fonction des commentaires des évaluateurs sur les résumés, ainsi que des observations faites sur l'article complet après réception. Si l'article est accepté, une nouvelle révision pourrait être nécessaire pour se conformer aux directives de l'éditeur avant sa publication dans les actes de la conférence scientifique de l'IGAD.

Les auteurs seront informés de l'acceptation finale de leurs articles pour les présenter lors de la conférence. L'auteur principal (« auteur soumettant ») recevra automatiquement un accusé de réception par e-mail. Si vous ne recevez pas cet accusé dans les 48 heures suivant la soumission (vérifiez également votre dossier de courrier indésirable), veuillez envoyer un e-mail à - scientificconf2025@igad.int.

Dates Importantes

1. Date limite de soumission des résumés : **31 Décembre 2024 (heure d'Afrique de l'Est)**